



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Algerie

Question écrite n° 38911

Texte de la question

M Jean Bardet appelle l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur la situation des enfants franco-algériens déchirés entre leurs deux parents. Grâce au courage et à la ténacité de certaines mères, ce problème a pu être porté à la connaissance de l'opinion internationale. Cependant, après que des négociations aient été menées cas par cas, il semblerait que le Gouvernement français et le Gouvernement algérien soient à la recherche d'une solution globale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer où en sont les négociations entre les deux pays et ce que le Gouvernement français entend faire pour résoudre ce douloureux problème.

Données clés

Auteur : [M. Bardet Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38911

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1494